



N°25_2024 ADMIN

Décision du Président **Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Communautaire**

Objet : Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle

Le Président de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n°2020_57 relative aux attributions déléguées par le Conseil Communautaire au Président,

Considérant que les cosignataires du contrat sont les suivants : Monsieur François HOURDEQUIN dénommé « le producteur » et Monsieur Christian POTEAU, Président de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux dénommé « l'organisateur »,

Considérant que ce contrat prévoit l'organisation d'un spectacle intitulé « Le bonnet rouge » fixé le 2 décembre 2024 à 9h30 à destination du jeune public de la microcrèche de Machault (77133) située 39 rue des maillets,

Considérant que ce contrat définit les caractéristiques du spectacle, les obligations de l'organisateur et du producteur, le tarif, les modalités de paiement, les clauses d'annulation et de litige.

DÉCIDE

Article 1 :

De signer le contrat de concession du droit d'exploitation d'un spectacle entre « SCENES EN SEINE » représentées par Monsieur François HOURDEQUIN et la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux représentée par Monsieur Christian POTEAU.

Article 2 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision. Elle fera l'objet d'une communication lors du prochain Conseil Communautaire sous forme de donner acte.

Article 3 :

La présente décision :

- Sera inscrite au registre des délibérations de la CCBRC,
- Sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne au titre du contrôle de légalité,
- Peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Président de la CCBRC dans un délai de deux mois à compter de sa date d'affichage et de sa transmission au contrôle de légalité,

- Peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif sur le site Télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la décision de M. le Président si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

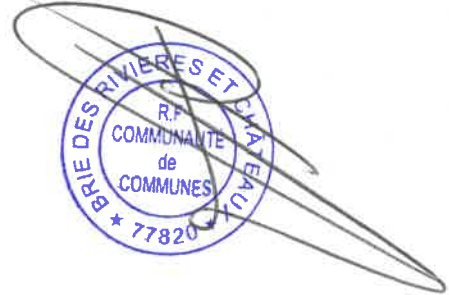
Publié le 25/10/2024

ID : 077-200070779-20241022-252025ADMIN-AR

Berger
Levrault

Fait au Châtelet-en-Brie,
Le 22 octobre 2024

Le Président,
Christian POTEAU



SCENES EN SEINE

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le 25/10/2024

ID : 077-200070779-20241022-252025ADMIN-AR



Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle

Entre les soussignés

Raison sociale : SCENES EN SEINE

Adresse du siège social et de correspondance: Prieuré Saint Martin - 77130 MONTEREAU

Téléphone : 06 82 60 68 03

Numéro de Siret : 45075392600028

Code APE : 9001 Z

Numéro de licence d'entrepreneur de spectacles PLATESV-R-2022-013651

Représenté par François HOURDEQUIN agissant en sa qualité de Président

Ci-après dénommé LE PRODUCTEUR d'une part,

Et

Raison sociale : Communauté de Commune Brie des rivières et châteaux

1 rue des petits champs 77820 Le Châtelet-en-Brie

tel : 01 60 66 17 20

Numéro de Siret : 20007077900018

Représenté par Mr Christian POTEAU, agissant en sa qualité de Président

Pour le compte de la Microcrèche Machault 39 Rue des 3 Maillets 77133 Machault

Ci-après dénommé L'ORGANISATEUR d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE I :

Le PRODUCTEUR dispose du droit de représentation en France (ou dans les pays concernés par la tournée) du spectacle suivant pour lequel il s'est assuré le concours des artistes et des intervenants nécessaires à sa présentation au public.

Titres du spectacle : «**le bonnet rouge**»

Metteur en scène et distribution : **Celine Harlingue**

L'ORGANISATEUR déclare connaître et accepter le contenu du spectacle pré-cité.

L'ORGANISATEUR s'est assuré de la disponibilité des lieux de représentation se situant à la **crèche** dont le PRODUCTEUR déclare connaître et accepter les caractéristiques techniques.

Genre	Date et Heure	Lieu Adresse	Titre
Jeune public	lundi 2 décembre 2024 A 9h30	Microcrèche MACHAULT 39 Rue des maillets 77133 Machault	Le bonnet rouge

Scènes en Seine

Représenté par son Président Mr François HOURDEQUIN

Siège Social et Adresse Postale : Prieuré Saint Martin 77130 MONTEREAU

Tél: 06 82 60 68 03 e-mail : diffusion.scenesenseine@gmail.com site www.scene-en-seine.fr

N° SIRET : 45075392600028 N° URSSAF : 7702813032141 CODE APE : 9001Z

N° Licence Spectacle PLATESV-R-2022-013651

SCENES EN SEINE

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le 25/10/2024

ID : 077-200070779-20241022-252025ADMIN-AR



ARTICLE II :

COÛT			
Genre séance(s)	Coût	Nombre	total
jeune Public	250€	1	250€
Coût Hors taxe			236,96€
TVA 5,5%			13,04€
Cachet contrat TTC			250€

L'organisateur versera à l'association la somme de 250 € TVA 5.5% comprise.

(Deux cent cinquante euros)

Les prix sont fermes et non actualisables.

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres, frappant obligatoirement les prestations, les frais afférents à l'application de l'article 10.1.3 du CCAG, ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque, les marges bénéficiaires.

L'Association «**SCENES EN SEINE**» assure les rémunérations, charges sociales et fiscales de l'artiste.

Le texte n'est pas déposé à la SACEM ni à la SACD.

Le paiement sera effectué par mandat administratif à l'ordre de « SCENES EN SEINE » sur présentation d'une facture. Avec la dématérialisation des factures, les demandes de paiement seront à déposer sur Chorus Portail Pro. A ce titre, une information sera transmise au titulaire en temps utile

Désignation du compte à créditer en euros :

- **Titulaire du compte** : Scènes en Seine
- **Etablissement** : BRED Banque Populaire
- **Agence** : BRED Montereau
- **Adresse** : 11 Rue Jean Jaurès, 77130 Montereau Fault Yonne
- **N° du compte** : FR76 1010 7003 3600 0220 0060 648
- **Code Banque** : 10107
- **Code guichet** : 00336
- **Clé RIB** : 48

ARTICLE III :

Toute annulation du fait de l'une ou l'autre des parties sans raison de force majeure prévue par la loi, entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre une indemnité calculée en fonction des frais effectivement engagés par cette dernière.

ARTICLE IV :

En cas de litige dans l'application du présent contrat, les deux parties, avant de s'en remettre à la compétence des tribunaux, s'engagent à épuiser toutes les ressources de la conciliation.

Fait en deux exemplaires.

Signé à MONTEREAU 8 juillet 2024

Le producteur

Scènes en Seine

Prieuré St Martin

77130 Montereau

tel : 06 82 60 68 03

Scenes-en-seine@wanadoo.fr

François HOURDEQUIN

Signé à Chatelet-en-Brie le 25.10.24
l'Organisateur



Christian POTEAU 77820

Scènes en Seine

Représenté par son Président Mr François HOURDEQUIN

Siège Social et Adresse Postale : Prieuré Saint Martin 77130 MONTEREAU

Tél: 06 82 60 68 03 e-mail : diffusion.scenesenseine@gmail.com site www.scene-en-seine.fr

N° SIRET : 45075392600028 N° URSSAF : 7702813032141 CODE APE : 9001Z

N° Licence Spectacle PLATESV-R-2022-013651